



MARQUET IMMOBILIER
302 avenue de Muret
31300 TOULOUSE
Tél. : 05 62 48 39 00
marquet.immo@orange.fr
www.marquetimmobilier.com

PRESTATIONS ET HONORAIRES A COMPTER DU 01/09/2016

HONORAIRES DE TRANSACTION (sauf accord contraire approuvé entre les parties)

VALEUR DU BIEN	HONORAIRES TTC
De 01 à 50 000 €	Forfait de 3000 €
De 50 001 à 80 000 €	Forfait de 4000 €
De 80 001 à 200 000€	6,00%
De 200 001 à 350 000 €	5,00%
Au-delà de 350 001 €	4,00%

HONORAIRES DE LOCATION

Propriétaire : 7.00% TTC du montant du loyer annuel hors charges dans la limite de 10.00 € par m²habitables pour les frais de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail plus 3.00 € par m² habitables pour l'établissement de l'état des lieux.

Locataire : 7.00% TTC du montant du loyer annuel hors charges dans la limite de 10.00 € par m²habitables pour les frais de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail plus 3.00 € par m² habitables pour l'établissement de l'état des lieux.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

6.00% HT* des encaissements à la charge du mandant, pour un loyer ou un quittance mensuel inférieur à **1200.00 €** charges comprises.

5.50% HT* des encaissements à la charge du mandant, pour un loyer ou un quittance mensuel compris entre **1200.00 €** et **2000.00 €** charges comprises.

5.00% HT*des encaissements à la charge du mandant, pour un loyer ou un quittance mensuel supérieur à **2000.00 €** charges comprises.

En cas de constitution par le mandataire de dossier de contentieux ou de sinistre :

MARQUET IMMOBILIER percevra une somme forfaitaire de **100.00 € HT* (cent euros)** au moment de l'ouverture du dossier sinistre (dossier huissier, avocat ou assurance)

Aucune autre rémunération ne vous sera demandée

***TVA au taux en vigueur**